

Mardi (Mercredi) du Grand Conseil 30.06.2021

(21 PET 1) Pétition Plus de droits pour les apprenti·e·s !.

Cette pétition, déposée par le président des Jeunes POP Vaud, part du postulat que de nombreux apprentis sont confrontés à des mauvaises conditions de travail (stress, bas salaire, mobbing, harcèlement sexuel). A ce titre, le texte demande la mise en place de contrôles réguliers et non-annoncés des lieux d'apprentissages, ainsi qu'une meilleure éducation de base obligatoire avec des cours donnés par les syndicats aux apprentis sur leurs droits. Le postulat formulé par les pétitionnaires heurte par la gravité des accusations formulées à l'encontre des entreprises qui prennent à cœur leur responsabilité de formatrices, mais aussi à l'encontre du travail réalisé par les services cantonaux. En effet, lors de la séance de commission, le département a démontré que de nombreuses mesures existent d'ores et déjà pour s'assurer du respect par les entreprises formatrices des droits des apprentis qui sont par ailleurs de facto protégés par la Loi sur le travail : outils et ressources reçus pendant la formation, multiples campagnes de sensibilisation, assistance par des conseillers professionnels, instruction des cas potentiels d'abus sur le principe de précaution. Pour toutes ces raisons, le PLR s'est positionné pour le classement de cette pétition tout comme le Grand Conseil, par 67 voix contre 49 et 8 abstentions.

(20 POS 215) Postulat Julien Eggenberger et consorts - En train à la montagne, facilement !

Le postulant SOC demande au Conseil d'Etat de réfléchir à de nouveaux aménagements pour faciliter l'accès aux stations de montagne par les transports publics pour ceux qui n'ont pas la possibilité d'utiliser la voiture. Lors de la séance de commission, le département en charge a démontré que le Canton investit déjà pour les remontées mécaniques et le développement du sport dans les régions de montagne. Il a également expliqué que sa capacité d'action est réduite puisque les infrastructures et billets combinés dépendent d'acteurs privés. L'Etat n'ayant pas la possibilité d'intervenir financièrement sur ces aspects, le groupe PLR a soutenu le classement du postulat, le texte a ainsi été rejeté par 71 voix contre 53 et 1 abstention.

(21 PAR 15) Élection de la Présidence du Grand Conseil 2021-2022.

Nous félicitons chaleureusement notre députée PLR **Laurence Cretegnny** qui a été élue présidente du Grand Conseil pour l'année 2021-2022 par 94 voix sur 111. Originaire du district de Morges, Laurence a une longue expérience des institutions : municipale puis syndique de Bussy-Chardonney, elle est élue députée du Grand Conseil depuis 2012 et siège au Bureau du Grand Conseil depuis 2017. Mère de quatre enfants, agricultrice et entrepreneur, Laurence est une femme de terrain très investie dans tout ce qu'elle entreprend. Intègre et à l'écoute de son prochain, elle sera une digne représentante des vaudoises et des vaudois en tant que première citoyenne de notre canton.